

LA CONTRIBUTION AU PROJET ACADÉMIQUE DU PÔLE CIVISME ET CITOYENNETÉ DANS L'ACADÉMIE



• Ambition 1 : CONSTRUIRE des apprentissages durables

- Accompagnement pour que les enseignants s'emparent des nouvelles pratiques pédagogiques du programme de l'Enseignement moral et civique (EMC)
- Promotion dans les EPLE et les réseaux ECLURE d'un travail d'équipe pour monter les projets d'éducation à la citoyenneté ou encore le parcours citoyen
- Action forte avec le Mémorial de la Shoah sur l'histoire de la Shoah et son enseignement avec un voyage sur les lieux de mémoires de la Shoah en Pologne (Auschwitz, Krakovie), précédé d'une journée de conférence et suivi d'une journée de formation dite « retour de voyage ».

• Ambition 2 : ACCOMPAGNER chaque élève dans la construction de son parcours de formation et d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle

L'intervention du Pôle directement auprès des élèves a lieu à l'occasion des temps forts ou des actions et projets conduits dans les établissements (interventions dans des ateliers à l'occasion de la Journée de la laïcité le 9 décembre, à l'occasion de la semaine de la presse, de la semaine du Développement durable, Remise de prix du CNRD, remise du DNB, ou encore sur le devoir de mémoire ou les réseaux sociaux...)

• Ambition 3 : OUVRIR l'Ecole en développant les liens avec ses partenaires pour installer une relation de confiance réciproque et mieux prendre en compte les spécificités territoriales

- Toutes nos actions sont conduites en partenariat multiples et pluriels : administrations, associations, collectivités territoriales, élus, services du rectorat,
- Aide à la coordination de la formation des jeunes du Service civique, assurée par les référents départementaux

• Ambition 4 : Former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels

Chaque année, une vingtaine d'offres dans le plan de formation académique. Le Pôle assure la mise en œuvre (organisation, animation...) de ces actions de formations. Cette année, nous organisons par exemple les formations suivantes :

- Plan Académique de Formation des enseignants : « Education à la Défense » (Trinôme), « Accompagner le dispositif Ecorce », « Initier un coin nature », « élaborer un EPI Océan et Développement durable » avec la Fondation TARA, « le littoral face aux changements climatiques » avec deux universitaires de La Rochelle, « Aborder l'EMI et l'EDD par le dessin humoristique », « Gaspillage alimentaire : enjeux et actions (EDD) », « Découvrir et utiliser la presse en ligne », « Propagande, rumeurs et complots », « Développer une web-radio » (CLEMI), « Nouvelles pratiques pédagogiques en EMC », Mettre en œuvre le CNRD, « Elaborer un PPMS »...
- Intervention dans le Plan de formation des personnels d'encadrement notamment sur le parcours citoyen.

PARTENAIRES ET ACTIONS DE PARTENARIAT : LA CONTRIBUTION DU PÔLE CIVISME ET CITOYENNETÉ À L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE SUR LA SOCIÉTÉ

Partenaires et actions de partenariat : la contribution du Pôle civisme et citoyenneté à l'ouverture de l'Ecole sur la société

Sa spécificité repose sur un travail transversal et co-construit sur ses différents champs de compétences. Au sein du Rectorat, l'ambition est d'assurer une plus grande cohérence des actions conduites au sein du Pôle civisme et citoyenneté, avec le Pôle sécurité et le Pôle vie scolaire. Son action vise à favoriser les mises en synergie des différents acteurs. A ce titre, les collaborations sont nombreuses sur les différents champs de l'éducation à la citoyenneté : pour l'EDD, l'Institut de formation et de recherche sur l'Education à l'environnement (IFREE), la DREAL, l'ARS, l'espace Mendes-France de Poitiers, le GRAINE ; pour les valeurs de la République : la Ligue de l'enseignement ou la ville de Poitiers ; pour l'éducation à la Défense : l'ONAC-VG ; pour la mémoire : la Mission du Centenaire, le Centre résistance et liberté de Thouars, le Mémorial de la Shoah, l'Institut européen des sciences des religions (IESR) ; pour le patrimoine : la DRAC... Les collectivités sont également des partenaires (Région et départements) notamment pour l'EDD.



Pôle Civisme et Citoyenneté

« DÉVELOPPER L'ESPRIT DE CITOYENNETÉ »

La mission du **Pôle civisme et citoyenneté** académique s'inscrit dans le cadre de la politique d'éducation à la citoyenneté impulsée par le Ministère de l'Education nationale.

Le Pôle civisme et citoyenneté contribue à favoriser les actions liées à la citoyenneté par les mises en synergie des différents acteurs de l'éducation aux médias et à l'information, de l'éducation au développement durable, de l'éducation à la citoyenneté, dont le trinôme académique, la mission patrimoine... Il a une mission d'impulsion et d'accompagnement des différents concours en lien avec la citoyenneté (CNRD, Flamme de l'égalité, PAM, Labellisation 14/18, ...)

Le Pôle civisme et citoyenneté accompagne les initiatives des établissements scolaires en faveur de la construction de la citoyenneté des élèves. Il intervient ainsi auprès des établissements en proposant des ressources ou des outils pédagogiques, ou en mettant en place des actions spécifiques et communes de formation ou d'accompagnement pour les équipes pédagogiques de l'école au lycée. Il aide les équipes éducatives à trouver les bons partenaires (associations, personnes ressources), diffuse et valorise des actions éducatives et des projets pédagogiques innovants autour de la citoyenneté et des valeurs de la République sur le site académique pédagogique, afin qu'ils bénéficient à un maximum d'élèves. Ses axes de travail sont plus particulièrement le devoir de mémoire, les droits humains, l'enseignement moral et civique, l'éducation au développement durable, l'éducation à l'information et aux médias par le biais du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi), que l'on retrouve dans le parcours citoyen.

Pôle Civisme et Citoyenneté

« Mémoire(s) et
Citoyenneté »

Droits de l'Homme
et solidarité

Laïcité et valeurs
de la République

Mission CLEMI
(EMI)

Citoyenneté
européenne

Patrimoine

Mission Education
au Développe-
ment durable

Trinôme
académique

Réserve citoyenne

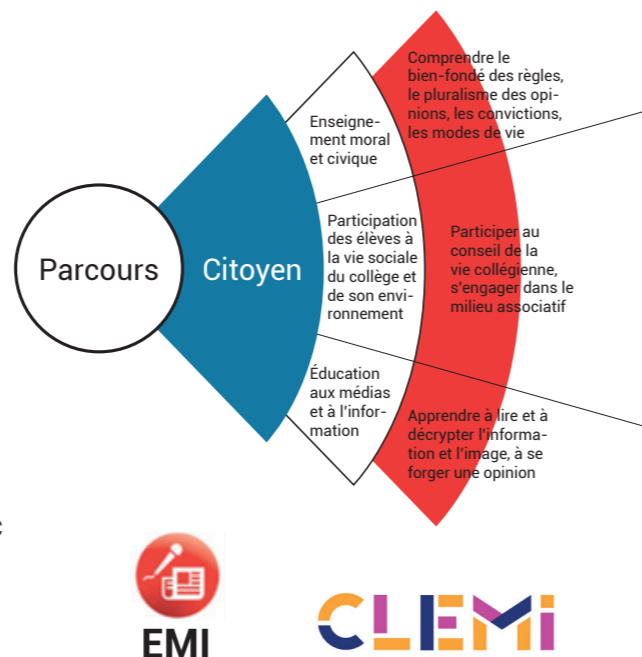
LES TROIS MISSIONS DU POLE CIVISME ET CITOYENNETÉ

- Suivi et accompagnement des professeurs de l'école au lycée en proposant des actions spécifiques et communes de formation continues aux différents niveaux.
- Impulsion et animation d'actions menées de l'école ou l'EPLE à l'académie en liaison avec des élus, des administrations (Justice par exemple) et des associations pour une meilleure connaissance des compétences de chacun.
- Suivi des concours & les temps forts sur les thématiques de la citoyenneté au sens le plus large.

QUELQUES ACTIONS DU PÔLE CIVISME ET CITOYENNETÉ CONDUITES DANS LE CADRE DES ORIENTATION MINISTÉRIELLES

PARCOURS CITOYEN & QUATRE PARCOURS EDUCATIFS

- Elaboration avec les référents des trois autres parcours d'un guide pratique d'accompagnement des quatre parcours éducatifs (Santé, Avenir, PEAC et Citoyen)
- Formation commune d'un groupe de personnes ressources sur les parcours organisés par les référents aux quatre parcours (formation de formateurs)
- Mise en œuvre partagée des stages de formation sur les parcours éducatifs (intervention de binômes « spécialistes de parcours différents »)
- Mise en ligne sur le site du Pôle civisme et citoyenneté d'un document d'aide à l'élaboration d'un parcours citoyen à destination des enseignants et des chefs d'établissement avec fiches pratiques & documents supports.
- Formation aux personnels d'encadrement / 3.2.4 – Piloter et accompagner les parcours éducatifs des élèves.



EDUCATION AUX MEDIAS, A L'INFORMATION, A L'ESPRIT CRITIQUE

Deux actions de formations inscrites au PAF, en lien avec le CLEMI et en partenariat avec le Mémorial de la Shoah : la première initiée par le CLEMI « Rumeur et complot : apprendre à vérifier l'information » s'inscrit dans le temps de l'actualité et s'oriente sur les réseaux sociaux et le journalisme, la seconde « Propagandes, rumeurs, complots : regards croisés entre hier et aujourd'hui » intègre un temps plus long et s'ancre sur la problématique de l'antisémitisme et de la Shoah.

LA LABELLISATION DES ECOLES ET DES ETABLISSEMENTS EN DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Cette labellisation est relancée dans l'académie depuis 2016. Nous avons organisé deux vagues de labellisations dans le cadre d'un appel à candidatures. Quarante-deux écoles et établissements scolaires, publics et privés, ont été labellisés. (E3D)

SUIVI DE LA LABELLISATION DES PROJETS SUR L'HISTOIRE ET LES DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

en lien avec la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale [Mise en place d'un Comité académique du Centenaire], des demandes de subventions au Ministère de la Défense pour des projets sur l'histoire de la Défense ou/et l'histoire et la mémoire des conflits, en lien avec la Direction de la Mémoires, du patrimoine et des archives. Présidence du jury académique du concours « la Flamme de l'égalité », piloté nationalement par la Ligue de l'enseignement, et académique en lien avec la Ligue (section académique) et un historien, MDC habilité à l'université de La Rochelle... Pilotage académique du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Présidence ou participation aux jurys des différents concours en lien avec la citoyenneté : les petits artistes de la mémoire (en lien avec l'ONC-VG), les bulles de mémoires (idem), le Parlement des enfants, le prix de l'Education de l'Académie des sports...

